

Référence : 09-65025 - Annonce publiée le 26 mars 2009 - BOAMP n° 60B, Annonce n° 190

Services

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) *Nom, adresses et point(s) de contact :*

Ville de Pessac, place de la Vème République, à l'attention de M. le maire, F-33604 Pessac Cedex.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

VILLE DE PESSAC, service des Marchés Publics 1er étage - porte 134 Place de la Vème République B.P. 40096, à l'attention de Service des Marchés Publics, F-33604 Pessac Cedex. Tél. : 05 57 02 20 76

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

VILLE DE PESSAC, service des Transports 1er étage - porte 135 Place de la Vème République B.P. 40096, F-33604 Pessac Cedex. URL : <http://www.pessac.marco-web.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

VILLE DE PESSAC, service des Marchés Publics 1er étage - porte 134 Place de la Vème République B.P. 40096, F-33604 Pessac Cedex. URL : <http://www.pessac.marco-web.fr>

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

organisation des transports scolaires et periscolaires.

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :*

Services :

Catégorie de services n° 02.

Lieu principal de prestation : ville de Pessac, la CUB et sur le département ponctuellement.

Code NUTS : FR612.

II.1.3) *L'avis implique :*

l'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

Accord-cadre avec un seul opérateur.

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :*

marché séparé à bons de commande. LOT n°1 (activités physiques et éducatives) : Sorties pédagogiques les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi pour 700 à 1400 demi-journées par an, et jusqu'à 6 bus par demi-journée sur le territoire de la CUB ou sur un rayon de 25 km autour de Pessac.

Le nombre de bus nécessaires sera communiqué le jeudi précédent la semaine concernée et pourra s'établir entre 0 et 6 bus par demi-journée. Lot n° 2 (ramassages et permanences pour le centre de Loisirs de Romainville): Ramassages et permanences pour le Centre de Loisirs de Romainville pour 250 transports mini et 350 transports maxi par an (détails voir bordereau de prix).

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*

60172000.

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

oui.

II.1.8) *Division en lots :*

oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :*

non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :* marché public à bons de commande avec mini et maxi et un opérateur économique.les marchés sont conclus pour une période de 1 an à compter du 03/10/2009 jusqu'au 02/10/2010.

II.2.2) *Options :*

oui.

Description de ces options : des avenants pourront être conclus au cours de l'exécution du contrat. Les marchés sont renouvelables pour 3 périodes de un an.

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution :*

A compter du : 3 octobre 2009, jusqu'au : 2 octobre 2010. **INFORMATIONS SUR LES LOTS**

Lot n° 1

Intitulé : Activités physiques et éducatives

1) Description succincte :

Location d'autobus et d'autocars avec chauffeur

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

60172000.

3) Quantité ou étendue :

Quantités en U : période init. mini 700.00 maxi 1 400.00 Ces quantités seront identiques pour les périodes de reconduction

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

A compter du : 3 octobre 2009, jusqu'au : 2 octobre 2010.

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 2

Intitulé : Ramassages et permanences pour le centre de Loisirs de Romainville

1) Description succincte :

Location d'autobus et d'autocars avec chauffeur

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

60172000.

3) Quantité ou étendue :

Quantités en U : période init. mini 250.00 maxi 350.00 Ces quantités seront identiques pour les périodes de reconduction

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

A compter du : 3 octobre 2009, jusqu'au : 2 octobre 2010.

5) Informations complémentaires sur les lots

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés* : Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,000% du montant de l'avance.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* :

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires Modalités de variation des prix : Révision Périodique Annuelle Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Le délai global de paiement est de 40 jours. Modalités de financements : Autofinancement sur le budget communal.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* :

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint sans mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* :

oui.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 2 octobre 2013. Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : Par délibération du Conseil municipal du 2 juin 2005, la ville de Pessac s'est engagée dans un Agenda 21 local pour mettre en oeuvre le développement durable sur son territoire. Par cet acte, la Ville a affirmé sa volonté de promouvoir des modes de production et de consommation durables et s'est engagée dans une démarche d'achats responsables. Ainsi sont intégrées dans le présent cahier des charges des conditions particulières d'exécution environnementales. Conditions environnementales : l'entreprise s'engage à fournir des véhicules à faible émission en Co2, propres et économes en énergie.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession* :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : justificatifs à produire : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ; Attestation d'assurance, certificat d'immatriculation, carte violette ou certificat de conformité pour les bus en service depuis 2007, fiches techniques de chaque véhicule.

III.2.2) *Capacité économique et financière* :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : justificatifs à produire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3) *Capacité technique :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : justificatifs à produire : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Au titre de la capacité professionnelle : les habilitations à assurer le transport en commun.

III.2.4) *Marchés réservés :*

non.

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière :*

non.

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :*

non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) *Type de procédure :*

ouverte.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :*

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :*

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Critères : 1. prix des prestations

Pondération : 55 %.

Critères : 2. valeur technique (moyens matériels de l'entreprise mis à disposition pour réaliser la prestation ; qualité environnementale des véhicules)

Pondération : 45 %.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée :*

non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

2009AO03.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

non.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :*

Documents payants : non.

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

6 mai 2009, à 16:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*
français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique :*

non.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :*

non.

VI.3) *Autres informations :*

Les critères relatifs à la candidature sont : 1- capacités professionnelles : habilitation à assurer le transport en commun
2- garanties techniques et financières (assurance, certificat d'immatriculation, carte violette ou certificat de conformité pour les bus mis en circulation depuis 2007, chiffre d'affaires, références. Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée. Les offres doivent être transmises, au service marchés publics, par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé sous pli cacheté portant les mentions "organisation des transports scolaires et périscolaires - lot n°..... Ne pas ouvrir". Horaires de l'hôtel de ville : lundi de 13 h 30 à 19 h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. Dématérialisation des procédures : Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie électronique. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises (Dce). Formats acceptés : PDF, Microsoft Office (version office 97 minimum), Open Office. Ils veilleront à utiliser des polices standards courantes (Arial, Times New Roman) et à limiter la transmission des documents aux seuls documents demandés à l'article 5 du présent règlement de consultation.. Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefe.gouv.fr/certificats/>. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 24 mars 2009.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, F-33000 Bordeaux. Tél. : 05 56 99 38 00

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité inter-régional de règlement amiable des litiges, préfecture de la région Aquitaine, 4b esplanade Charles de Gaulle, F-33077 Bordeaux. E-mail : catherine.peret@aquitaine.pref.gouv.fr. Tél. : 05 56 90 65 30. Fax : 05 56 90 65 00

VI.4.2) *Introduction des recours*

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : se reporter aux dispositions de l'article L. 551-1 du

code de justice administrative.

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

VI.5) *Date d'envoi du présent avis :* 24 mars 2009